RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

23 AVENUE E. VAILLANT
Société civile immobilière
Au capital de 125 000 €
Siège social : 65, Avenue Alexandre Ansaldi
13014 MARSEILLE
RCS MARSEILLE 807 412 382

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 MAI 2025 A 10H00

Sont présents tous les associés représentant la totalité des 1250 parts composant le capital de la société, à savoir :

- Madame Magali LENORMAND, propriétaire de 300 parts en pleine propriété et 475 parts en nue-propriété.
- Madame Maryline PRINDERRE, propriétaire de 475 parts en pleine propriété et 475 parts en usufruit.

La séance est présidée par Madame Maryline PRINDERRE qui rappelle que l'ordre du jour est le transfert du siège social de la société au 35 rue du génie, 13003 MARSEILLE, et la modification corrélative de l'article 4 des statuts relatifs au siège social.

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire, décide de transférer le siège social de 35, avenue Alexandre Ansaldi, 13014 Marseille à **35 rue du génie, 13003 Marseille** à compter du 8 mai 2025.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

« **ARTICLE QUATRIEME – SIEGE**
Le siège social est fixé à : MARSEILLE 3ÈME ARRONDISSEMENT (13003) 35 rue du génie ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Madame Magali LENORMAND

[redacted]

M

[redacted]